

1019 moins 7, cela fait 1012 : mais le problème, soulevé par Hubert Guillotel, est que, selon le témoignage du vicomte Hervé de Léon, le chef de l'apôtre n'y serait en fait parvenu que quelques années avant 1206... Il existe d'autres arguments sur lesquels nous n'insisterons pas ici, où intervinrent deux Bernard, Merdrignac et Tanguy ; notons toutefois qu'un Eudon, évêque de Léon, est attesté en 1179. Aussi Guillotel (qui en 1981 désapprouvait Fleuriot pour avoir suivi son élève Le Duc, dans ses *Origines de la Bretagne* paru en 1980) attribuait-il la rédaction de la *VG* au dernier quart du XII^e siècle. A.-Y. Bourgès propose d'identifier le prêtre Guillaume avec le chroniqueur de Philippe Auguste Guillaume, dit « le Breton » : ce dernier aurait de surcroît écrit les *Vies* de Goulven, Ténénan (dont il fournit gracieusement une étude en annexe) et une deuxième version de celle de son héros préféré, Mélar. Guillotel suggéra le tout premier 1199 comme année de rédaction de la *VG*, MCXCIX sur le texte originel du manuscrit copié sur la *Vetus collectio*, où les chiffres des centaines auraient été grattés en M (X IX). L'auteur propose d'appeler ceci « une interprétation *stéganographique* des hésitations du scribe », à savoir son art de la dissimulation, moins une falsification qu'une « hyper-correction après raturage » de l'expression *anno ab Incarnacione Domini millesimo nonagesimo nono decimo*.

En définitive, quels sont les différents enjeux historiographiques de cette si longue controverse ? Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, elle porte plutôt sur une *Historia Britannica* attestée par la *VG*, même débarrassée de l'encombrant Conan Mériadeuc, et oppose principalement deux bretonistes de sensibilités cependant différentes, La Borderie et La Villemarqué. Ceci avait été remarquablement analysé dans la thèse de Jean-Yves Guiomar (qu'elle ait été rééditée en 2019, mille ans tout juste après la prétendue date de rédaction de la *VG*, est pure coïncidence !). Un siècle plus tard, nouvelle *disputatio* entre universitaires, celtisants *versus* historiens que l'on ne qualifiera pas pour autant de « romanistes », où force revient à ces derniers : dès 1981, Guillotel écrivait que « le véritable intérêt de la vie de saint Goueznou est de donner une indication sur l'application de la réforme ecclésiastique dans l'évêché de Saint-Pol-de-Léon ». Le remarquable ouvrage d'A.-Y. Bourgès est ainsi une magnifique démystification d'un texte trop longtemps hypostasié par les historiens bretons.

Philippe GUIGON

Yves COATIVY (dir.), *Landévennec 818-2018. Une abbaye bénédictine en Bretagne*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique/Université de Bretagne occidentale, « Collectif », 2020, 346 p.

Est-il besoin de le rappeler, Landévennec est un « haut lieu » de l'histoire de la Bretagne et de sa vie culturelle. D'autre part, sa très longue histoire se prête à des

colloques commémoratifs – celui consacré au 15^e centenaire de l'abbaye avait fait date⁴. L'ouvrage objet de cette recension, paru sous la direction d'Yves Coativy, fait suite à un colloque international, tenu du 6 au 8 juin 2018⁵, à l'occasion du 12^e centenaire de l'introduction de la règle bénédictine à Landévennec, ordonnée par une « lettre » de l'empereur Louis le Pieux. Une page de l'histoire de l'abbaye – fondée vers 500 par saint Guéanolé – et de la Bretagne se tournait dont l'ampleur et la portée ont donné lieu à des débats. Une page nouvelle s'ouvrait dont le colloque ambitionnait d'envisager la lecture sur la longue durée, en s'intéressant à « Mille deux cents ans de relecture de la règle de saint Benoît », soit une durée – dont peu de monastères peuvent se prévaloir – qui offre la possibilité de retracer les évolutions religieuses, culturelles, politiques et sociales qui ont marqué la vie des moines et encore de suivre le « propos monastique de chercher Dieu en toute chose ».

L'ouvrage, dont le format permet une mise en page aérée propice à sa lecture, est agréablement illustré. Il comporte vingt-trois contributions réparties en quatre parties chronologiques qui font le point sur un certain nombre de questions, en actualisant nos connaissances à la lumière des apports des recherches récentes, formulent des hypothèses nouvelles et tracent des perspectives.

La première partie – « Landévennec, la Bretagne et l'Occident en 818 » – présente le contexte.

- Le monastère. Les fouilles archéologiques – en l'absence de documents écrits, hormis le témoignage de Gurdisten, auteur d'une *Vie* de saint Guéanolé rédigée dans les années 860 – ont permis de restituer l'emprise du bâti primitif et de montrer les évolutions en lien avec l'adoption de la règle bénédictine. Des recherches récentes ont précisé les phases de l'aménagement du site et surtout de l'espace central devenu le cloître : d'importants travaux ont progressivement affecté le site et conduit à la fermeture de l'espace monacal. L'adoption d'un plan normalisé atteste de l'adhésion des moines aux règles édictées par Benoît d'Aniane dans le « capitulaire monastique » de 817 et de l'influence de la Renaissance carolingienne (Annie Bardel, Ronan Pérennec, Véronique Bardel).

- L'empereur, l'empire, les événements et la place de la Bretagne. En 818, l'empereur et son armée interviennent contre le roi breton Murman (Morvan) qui, vaincu, est décapité, signe de la volonté de Louis le Pieux d'intégrer la Bretagne à l'empire (Michel Sot).

- La « lettre ». Michèle Gaillard en fait une relecture. Connue par la copie faite par Gurdisten, elle n'est, dans sa forme, ni vraiment un diplôme ni vraiment une lettre, et elle comporte des éléments authentiques et d'autres douteux. Le texte a dû

4. *Landévennec et le monachisme breton dans le haut Moyen Âge*, actes du colloque du 15^e centenaire de l'abbaye de Landévennec, 25-26-27 avril 1985, Landévennec, Association Landévennec 485-1985, 1986, 335 p.

5. Sous l'égide de l'Université de Bretagne occidentale, du Centre de recherche bretonne et celtique et du Laboratoire d'études sur les monothéismes.

être établi à partir d'un texte « classique » relatif à l'élection de l'abbé, auquel ont été ajoutées des allusions au mode de vie, plus ascétique, et à un type de tonsure attribuée à l'influence des moines irlandais.

- Le projet impérial. Une relecture, par Jehanne Roul, du *Poème en l'honneur de Louis le Pieux* d'Ermold le Noir – haut dignitaire du royaume d'Aquitaine, proche de Benoît d'Aniane – éclaire le projet politique de l'empereur : la christianisation des terres et des hommes, confiée aux moines réformés, doit assurer la justice, la concorde, la paix et donc le maintien du pouvoir impérial en particulier sur ses marges et en Bretagne. Si, dans le *Poème*, cette région occupe une place que l'on ne retrouve dans aucune autre source contemporaine, c'est qu'Ermold le Noir veut montrer que l'emploi de la force guerrière n'assure pas la paix – l'armée est de retour en 824 –, que seule la conversion en profondeur des hommes peut fonder.

- Le « cartulaire ». Caroline Brett rappelle qu'il est remarquable par la place qu'il occupe l'hagiographie (six septièmes de celui-ci et certains actes ne sont que de purs récits hagiographiques). Composé entre 1047 et 1055, mais sans doute en deux étapes au cours des ^xe et ^{xi}e siècles, il s'apparente au genre des *Gesta episcoporum abbatum*, genre qui a précédé celui du cartulaire dans le royaume franc, et évoque les « chartes hagiographiques » du *Collectanea* de Tirechán d'Anagh. C'est une œuvre commémorative visant à sauvegarder la mémoire des fondateurs et des donateurs de l'abbaye et à justifier des droits de propriété. Cette filiation remet en cause celle admise, depuis Hubert Guillotel, avec la « pancarte » connue en Normandie au ^{xi}e siècle.

- Le rapport de l'abbaye à la mer et à l'outre-mer britannique. Stéphane Lebecq souligne que passé l'épisode migratoire, il n'y a pas trace de contacts particuliers avec la terre d'origine de Guéanolé, la traversée de la Manche étant jugée trop aventureuse. De même, bien que l'abbaye ait disposé de dépendances maritimes ou insulaires, elle ne paraît pas avoir cherché à tirer parti des ressources maritimes sauf peut-être le sel.

- Les rapports avec les pouvoirs politiques bretons. Joëlle Quaghebeur rappelle que l'abbaye est bâtie sur une terre publique (*foresta*) concédée par le prince, sans que nous puissions en désigner le donateur, mais qui justifie l'attention portée par l'empereur, ce que souligne la rencontre de 818 entre l'abbé Matmonoc et Louis le Pieux. Landévennec est en lien avec les maîtres du Poher, dont est issu Morvan qui pourrait être le père de Nominoé, et donc avec la maison royale de Bretagne. De plus, le nécrologe de l'abbaye mentionne le nom d'« *Ouragona, regina de Brest* », qui pourrait être la fille d'Erispoé et avoir épousé Alain le Grand, ce qui remet en cause l'arbre généalogique établi par H. Guillotel. L'abbaye est ensuite devenue la nécropole des comtes de Cornouaille. Judith de Nantes, comtesse de Cornouaille par son mariage avec Alain Canhiart, en faisant le choix d'être inhumée à Landévennec, rappellerait qu'elle est de sang royal (petite-fille d'Alain Barbetorte, petit-fils du dernier roi breton).

La seconde partie – « Moines et laïcs au Moyen Âge » – comporte diverses mises au point.

- Selon la « lettre » de 818, les Irlandais seraient responsables de deux éléments distinguant les moines de Landévennec du reste de l'Église romaine : leur tonsure celtique et leur mode de vie ascétique. Jean-Michel Picard rappelle que les canonistes irlandais de la fin du VII^e siècle donnent à cette tonsure une origine bretonne et que le mode de vie des moines en Irlande n'a pas la dureté qui lui est communément attribuée ; en fait, l'origine de ces pratiques est bretonne. Or, elles sont stigmatisées par l'entourage de l'empereur qui a besoin, dans le cadre de son projet politique, des moines bretons ; d'où le « coup de génie » de leur donner une autre origine, en l'occurrence irlandaise, les Irlandais ayant alors mauvaise presse.

- Ernst Tremp revient sur l'exceptionnel plan carolingien de l'abbaye de Saint-Gall (seul croquis architectural subsistant du haut Moyen Âge) réalisé vers 820 au monastère voisin de Reichenau et considéré comme le plan type du monastère bénédictin tel qu'il se trouvait réalisé au monastère de Benoît d'Aniane, à Inda/Kornelimünster, près d'Aix-la-Chapelle. Sur ce plan, la présence d'un confortable, voire luxueux, palais abbatial ainsi que d'une école et d'une hôtellerie situés hors de l'enclos conventuel, alors que la grande église n'est pas réservée aux seuls moines, atteste d'une distance avec les exigences architecturales promues par la règle. Aussi ce plan est-il une adaptation du plan type voulue par Heito, abbé de Reichenau et évêque de Bâle.

- Guy Jarousseau précise la nature des interventions des envoyés monastiques (tel Gerfred, à Redon) et envoyés canoniaux. Ces *missi* d'un type particulier (différents des emblématiques *missi dominici*) sont des moines ou des chanoines envoyés pour mettre en œuvre les réformes religieuses des années 816-819 et aplanir les difficultés rencontrées, en particulier au sujet des biens réservés à l'usage de la communauté. Ils sont spécifiques du début du règne de Louis le Pieux et disparaissent entre 822 et 829, ce qui s'explique par la mort de Benoît d'Aniane (821) – qui ne fut pas remplacé à la tête de la réforme monastique – et la montée en puissance des évêques qui en viennent à jouer un rôle central dans la mise en œuvre des réformes religieuses.

- Julien Bachelier étudie les prieurés de Landévennec dont les plus anciens remontent vraisemblablement à la seconde moitié du XI^e siècle ("île" de Batz [près de Guérande], Châteaulin et Concarneau). Leur implantation et leurs fonctions sont classiques, toutefois le prieuré de Lanvern, proche des sites de production de poterie onctueuse, est peut-être un cas particulier. Deux spécificités sont à noter : leur lien avec la mer et/ou les fleuves ; et leur nombre relativement modeste (sept dépendances, dont six en Cornouaille), peut-être en lien avec la présence d'autres abbayes bénédictines proches (Sainte-Croix de Quimperlé et Saint-Mathieu de Fine-Terre).

- Marjolaine Lèmeillat replace les moines de Landévennec parmi les gens de savoir. Les sources, rares, diverses et éparées, ne permettent de repérer que vingt-neuf moines à classer parmi les « gens de savoir », dont vingt-cinq abbés.

- Guénolé Ridoux s'intéresse à la place des laïcs en présentant les données – issues des sources écrites et des éléments révélés par les fouilles – mises en œuvre lors de l'exposition de 2017 au Musée de l'ancienne abbaye. L'article ne retient que les guerriers entrés par la force (une dizaine d'attaques entre le x^e et le xvi^e siècle, dont celle de 913, selon les sources écrites) et les fidèles.

- Cédric Jeanneau compare Landévennec avec l'abbaye bénédictine de Talmont en Vendée, bâtie au milieu du xi^e siècle.

La troisième partie – « Au temps des Mauristes » – ouvre sur la période moderne.

- Dom Thierry Barbeau étudie la place de l'abbaye de Landévennec au sein de la province mauriste (communauté qu'elle intègre en 1628) de Bretagne (qui comprend quarante et un monastères) au cours des xvii^e et xviii^e siècles. Elle n'est plus alors qu'une entité moyenne : cinq à neuf moines sous la conduite d'un prieur, dont les cinquante connus font l'objet d'un catalogue prosopographique. Elle est intégrée dans un ensemble centralisé dans lequel elle n'exerce aucun rôle particulier – elle perd la maison d'études dont elle disposait au début de son incorporation –, en raison de son éloignement et de la faiblesse de son temporel. Toutefois, elle se signale par une activité littéraire non négligeable (dom Noël Mars, dom Louis Le Pelletier) et par le fait qu'elle est un lieu d'exil pour des moines reconnus « délinquants ». D'autre part, l'abbaye garde des spécificités : rapports de certains moines avec les officiers de Brest (tel dom Le Pelletier) ; pastorale de proximité ; influence du jansénisme.

- Louis Chevalier s'intéresse à la bibliothèque. Volumineuse (environ 2 000 volumes en 1790), elle ne semble avoir pâti d'aucune forme de censure, mais, faute d'inventaires détaillés, elle reste mal connue.

- Daniel-Odon Hurel présente dom Noël Mars (1612-1701) et son « Histoire du royal monastère de Guénolé de Landévennec », manuscrit de 68 folios achevé en 1648. Cette œuvre répond à une demande de la congrégation, même si son auteur avoue avoir pris plaisir tant à la recherche qu'à son écriture. Elle est caractéristique du premier « moment » de l'érudition mauriste, qui s'intéresse au temporel des abbayes dans un but gestionnaire (ce qui n'exclut pas une réflexion critique) alors que, dans une seconde phase, dans les années 1660-1700, l'érudition devient une activité en soi menée par quelques religieux mauristes désignés.

- Pierre-Marie Sallé étudie le plan de l'abbatiale, dressé en 1651, par frère Robert Plouvier, qui fait de même pour tous les monastères qui ont rejoint la congrégation. Peu auparavant, dom Noël Mars l'avait décrite en termes élogieux, témoignage de l'admiration pour de grandes abbayes médiévales, jugées prestigieuses, que les mauristes conservèrent alors que les bâtiments conventuels étaient modernisés. Toutefois, l'église a fait l'objet d'aménagements entre 1642 et 1645, d'autres modifications datent du xviii^e siècle, en particulier à la suite de l'incendie de 1729 (réorganisation du chœur sur le modèle « à la romaine »).

- Georges Provost décrit la vie quotidienne des moines vers 1770 à partir des comptes d'approvisionnement tenus par le moine dépositaire (cinq registres, 1767, 1768,

1771, 1772, 1773). Cette source, dont l'exploitation ne va pas sans problèmes, montre des évolutions qui semblent marquées à compter de juillet 1772, suite à la nouvelle constitution de la congrégation édictée en 1770 mise en œuvre par un nouveau prieur et un nouveau dépositaire. Elles attestent de la pénétration de « l'esprit du siècle » : abonnement aux principaux périodiques d'information du temps, évolution de l'alimentation (plus riche, plus variée), du costume, du cadre domestique (plus confortable) et des pratiques (plus individualisées) mais de façon modérée, ce qui paraît en lien avec le caractère rural du monastère.

La quatrième partie « Crises et reconstructions » est plus brève.

- Jean-Pascal Gay retrace la vie et le parcours spirituel du père Maurice Guillelm (1901-1955), religieux de l'abbaye de Kerbénéat, qui paraît « relativement topique » de la vie des monastères éloignés des métropoles. Il se caractérise par l'absence d'originalité, une imperméabilité aux événements, une stabilité, une absence de dimension utopique, alors que dans des monastères plus liés au monde urbain la mise en cause est de mise.

- Yvon Tranvouez resitue l'abbaye dans la crise catholique des années 1960 et 1970. L'abbaye, qui compte quarante-sept moines en 1965, connaît des turbulences que les moines ont ensuite préféré oublier ou passer sous silence. Trois phases se distinguent : 1965-1968, malaise ; 1968-1970, crise marquée par la démission de l'abbé Louis-Félix Colliot, l'homme de la résurrection de Landévennec ; 1970-1975, calme apparent et réforme sous la direction du père Jean de la Croix Robert, nommé « prieur-administrateur », en juin 1970, élu abbé en 1972.

- Danièle Hervieu-Léger s'interroge sur l'avenir possible du monachisme. La crise des vocations, dans un monde désormais sécularisé où la croyance religieuse ne relève que d'un engagement individuel, et où le monachisme ne fait plus sens, semble ne lui offrir comme perspective que sa seule disparition. Or, le monachisme et l'utopie monastique gardent une force d'attraction, ce qui conduit D. Hervieu-Léger à distinguer quatre « styles » monastiques – l'avant-poste, le conservatoire, le havre et le laboratoire – ayant chacun sa dynamique propre.

- Enfin Michael Jones revient sur les archives de ce passionné de culture bretonne que fut Louis Lebreton (1911-1991). Médecin, bibliophile et collectionneur, il fit don à l'abbaye de ses collections, qui ne se limitent pas à la seule Bretagne. M. Jones qui, en 1998, a réalisé un catalogue sommaire, dressé une liste de documents relatifs à l'histoire de la Bretagne avant 1550 et étudié quelques comptes fragmentaires, souligne la richesse de la ressource.

Au total, un livre dont l'apport est important, varié et ouvrant la voie à de nouvelles recherches. Il s'avère un point d'étape. On ne peut que féliciter les éditeurs de la parution des actes du colloque seulement deux ans après sa tenue.

Alain GALLICÉ